



Maurice VINCENT
Sénateur de la Loire

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Etienne, le lundi 30 mai 2016

Soutien aux communes touchées par les orages

Des orages d'une rare intensité (avec notamment des épisodes de grêle et des vents violents) sont survenus dans plusieurs communes de la Loire, notamment à Bonson, Saint-Marcellin-en-Forez et Saint-Cyprien.

Je tiens à faire part de tout mon soutien aux populations ayant subi des dégâts matériels importants et exprime toute ma solidarité aux Maires et élus des collectivités territoriales concernées par ces intempéries.

Je serai naturellement à leurs côtés dans les différentes démarches qu'elles auront à mener pour d'éventuelles indemnisations **et intervins dès aujourd'hui auprès de Monsieur le Préfet de la Loire afin de soutenir les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle formulées par les communes touchées.**

Je salue enfin le travail courageux et efficace des forces publiques, notamment les sapeurs-pompiers de la Loire, qui ont été très largement mobilisés et ont su gérer de la meilleure façon la situation.

Contact :

Permanence Parlementaire - 12 place de l'Hôtel de Ville - 42000 SAINT-ETIENNE
04.77.30.60.64 - m.vincent@senat.fr - www.maurice-vincent.fr